

INTRODUCTION

10 Depuis notre dernier congrès, en novembre 2019, la situation économique et sociale de la population n'a cessé de se détériorer. Les choix politiques libéraux, le dogme de la finance frappent de plein fouet les salariés et salariées du monde entier. Les agents et agentes publiques du ministère de l'intérieur n'en sont pas épargnées.

15 C'est ainsi qu'à peine arrivé au pouvoir, Macron passe par ordonnance le contenu de sa loi XXL qui inverse la hiérarchie des normes, donne les pleins pouvoirs à l'employeur dans le dialogue social d'entreprise en refondant les instances représentatives du personnel (création des CSE en lieu et place des DP, CHSCT et CE) et limite la protection contre le licenciement et la précarité... : le CDI, c'est fini !

20 Deux ans plus tard, il s'attaque à la Fonction publique avec sa Loi de Transformation de la Fonction Publique, véritable casse du Statut élaboré par Anicet Le Pors en 1982, 1983 et 1984. Cette loi introduit de nouvelles instances, copiées sur le secteur privé, les CSA et vide de leur sens les CAP en matière d'avancement et de mobilité. Elle institutionnalise la part variable du salaire contre une partie indiciaire qui reste très peu revalorisée. Elle développe les possibilités de recours aux emplois contractuels et crée même un CDI dans la Fonction publique.

25 Cette loi, pas assez débattue dans nos syndicats, pas assez comprise par l'ensemble du salariat, pas assez combattue par la grève et les manifestations, constitue un véritable recul social pour les agents et agentes publiques.

30 Ces deux lois marquaient le point de départ d'une succession de lois régressives portant sur l'assurance chômage, le ferroviaire, l'énergie et plus récemment celle sur les retraites... qui acte un nouveau désengagement de l'Etat sur le financement de notre protection sociale et nos services publics. Ceci se traduit par de nombreuses suppressions d'emplois, l'augmentation de la précarité et la hausse du chômage bien réelle.

35 Exit les avancées sociales et démocratiques du Front Populaire de 1936, celles du Conseil National de la Résistance et de mai 68, toutes conquises de hautes luttes.

40 En novembre 2018, l'action des Gilets Jaunes sur les ronds-points a profondément secoué le monde syndical. Les syndicats ont été remis en cause sur leurs stratégies, leur absence de victoire depuis le CPE, leurs difficultés à mobiliser. Des demandes de reprise en main des actions, de démocratie directe se sont multipliées. La CGT n'était pas toujours la bienvenue dans les cortèges ou les ronds-points à cette période. Les camarades qui voulaient y participer devaient cacher la couleur de leur chasuble rouge CGT et adopter le jaune.

45

Macron et son gouvernement ont réussi à désamorcer ce mouvement en le divisant et en proposant leur Grand Débat qui n'a pourtant accouché que d'une souris. Le résultat a été la fin du mouvement des Gilets Jaunes. Même si sur les dernières luttes, ils étaient encore visibles, leur force a été largement réduite.

50

Réforme des retraites 2019, vers un renforcement de l'action syndicale

Fin 2019, un mouvement social inédit, tant par sa durée que son ampleur, et portant sur le droit à la retraite à 60 ans et à taux plein, l'emploi et les salaires, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la prise en compte de la pénibilité au travail, le maintien des régimes spéciaux a vu le jour en France. Sans être pour l'instant victorieux, il a permis une élévation du niveau des consciences des méfaits du libéralisme et de ses injustices, mais il a buté sur l'absence d'alternative crédible.

55

A la veille du confinement, 61% des citoyens et citoyennes refusaient toujours la destruction du système de retraite solidaire, et 67% d'entre eux se déclaraient favorables à l'organisation d'un référendum.

60

L'épreuve du confinement

Avec Macron, la lutte des classes, que certains et certaines aimeraient d'un autre âge, est plus que jamais d'actualité. L'enjeu d'une autre répartition des richesses créées par le travail a pris le devant de la scène médiatique, et ce malgré les campagnes patronales et gouvernementales.

65

D'un côté, le patronat et les actionnaires continuent à engranger des bénéfices de façon considérable. De l'autre, le plus grand nombre, la masse laborieuse des salariés et salariées, retraités et retraitées, jeunes, privés et privées d'emploi voient leurs conditions de vie se dégrader.

70

La crise sanitaire n'a pu que renforcer ce sentiment de révolte et alimenter la colère de classe : l'ogre libéral sans scrupule s'est révélé à tous, impossible de le cacher, même le président de la République s'est cru obligé de feindre un discours plus social pour la relocalisation de nos industries et la défense des services publics.

75

Aujourd'hui, même si la « doctrine » du gouvernement a rebasculé vers la défense des entreprises et particulièrement de ses amis du CAC 40, la population n'est plus dupe. La crise sanitaire aurait pu être moins lourde, le confinement aurait pu être évité si les services publics, et notamment bien sûr les secteurs de la Santé et du Médico-social, n'avaient pas été exsangues suite aux baisses drastiques de budgets depuis des années. De même si des pans entiers de l'industrie (secteur pharmaceutique en premier mais aussi la production de respirateurs ou bien sûr le scandale des masques) n'avaient pas été délocalisés, la population aurait pu mieux appréhender l'épidémie et s'en protéger.

80

La mise en danger de la population de la sixième puissance économique mondiale par un système économique sans scrupule a éveillé les consciences sur les effets réels de la mondialisation dont on nous vantait tant les mérites. La crise a démontré nos faiblesses, nos lacunes, nos dépendances par rapport aux autres pays, notre vulnérabilité.

85

Le libéralisme a démontré en 2020 toute sa puissance nocive et destructrice. L'Humain n'apparaît plus dans ce monde où seuls comptent les profits.

90

Pendant le confinement, les travailleurs et travailleuses ont pour certaines été confinées chez elles. La hiérarchie des emplois dits essentiels à l'activité économique a mis en valeur certains métiers de l'ombre, les caissiers et caissières des commerces alimentaires, les employés et employées territoriaux, notamment de la collecte, les soignants et soignantes, les aides à domicile... Les salariés et salariées dans ces secteurs n'ont pas cessé de travailler, malgré l'épidémie, sans protection parfois, alors que les professions libérales, les cadres, de nombreux métiers plus « valorisés » dans notre société ont pu télétravailler, souvent dans de bonnes conditions. Une autre partie des salariés et salariées n'a pas eu les moyens techniques pour télétravailler et a été confinée, dans des conditions plus ou moins bonnes. Ces salariés et salariées assignées à résidence ont par la même occasion perdu des jours de congés, comme si le

100

confinement était de leur faute. Là encore, les différences liées à la classe sociale ont créé des disparités, des inégalités de traitement. Les métiers « utiles » ont été mis à l'honneur pendant cette période par le président de la République, par la population remerciant tous les soirs leurs héros qui, dès la fin du confinement, sont retournés à leur place, modeste, dans l'ombre, avec des salaires indécents et des horaires épuisants. Nous avons vu un gouvernement prêt à sacrifier une partie de la population (les personnes âgées). Nous avons vu un gouvernement qui a dit tout et son contraire, sans honte et qui n'a pas hésité à brider les libertés publiques de façon brutale et violente, alors que d'autres solutions auraient été possibles.

110 Au ministère de l'intérieur, la différence de traitement entre les différents métiers a été aussi source d'inégalités. Les policiers et policières n'ont pas été soumises aux mêmes règles que les autres citoyens et citoyennes, les agents et agentes de guichet ne pouvaient ni recevoir du public ni par définition télétravailler, celles et ceux des ateliers des SGAMI non plus par opposition aux administratifs et administratives en « col blanc » qui pouvaient télétravailler chez eux, et particulièrement celles et ceux
115 qui avaient déjà été équipées en postes nomades. Ne parlons pas des « métiers dits essentiels », comme ceux de la sécurité civile. La barrière de classe s'est fait ressentir durement entre ces agents et agentes, d'autant que celles et ceux qui ont été jugées prioritaires ont reçu une prime spéciale, ce qui n'a pas été le cas de tous et toutes....

120 Alors oui, le monde ne pourra plus être comme avant après cette crise. Tout ce que dénonçait la CGT s'est révélé exact pendant le confinement : les dangers de la mondialisation, la destruction des services publics, les délocalisations, la dévalorisation de certains métiers, l'inégalité salariale entre les femmes et les hommes, les mauvaises conditions de travail.

125 **Un syndicalisme en cours de renforcement ?**

A la fin de la période d'urgence sanitaire, la vie a pu reprendre petit à petit, même si des traces profondes ont été laissées et resteront encore. L'image de la CGT a évolué, passant d'un corps intermédiaire quelque peu institutionnalisé comme le décriaient certains gilets jaunes, à un syndicalisme de lutte. La CGT a su
130 apparaître comme un des remparts contre ce système économique, proposant de remettre au cœur de notre société celles et ceux qui la font fonctionner, les travailleurs et travailleuses, leurs conditions de travail, l'emploi, la réindustrialisation, la reconquête des services publics, l'augmentation des salaires, la réduction du temps de travail mais aussi la protection de notre environnement avec une production relocalisée.

135 La « campagne salaires », lancée en 2022 s'est appuyée sur de nombreuses luttes dans des entreprises, qui ont été souvent victorieuses, comme à Enedis où les électriciens et électriciennes ont obtenu une augmentation de leur salaire de quasiment 10 %, soit 200 € par mois. La moindre des choses quand on connaît les profits qu'a engrangés l'entreprise, pour rappel 512 millions d'euros ont été distribués aux
140 actionnaires d'Engie....

Ces mobilisations sur les salaires semblent plus que légitimes alors que, selon les données provisoires de l'Insee, l'Indice des Prix à la Consommation Harmonisé, l'IPCH, augmente à nouveau de 1 % en mars sur un mois et atteint 6,7% sur un an. Les prix des produits alimentaires connaissent une accélération :
145 +15,9% sur un an....

La question de la répartition des richesses est aujourd'hui encore plus d'actualité. Pendant que les salariés et salariées subissent l'inflation, l'augmentation du prix à la pompe et que nous craignons de recevoir nos factures énergétiques en 2023, l'observatoire des inégalités relève que la valeur des 500 plus grandes
150 fortunes professionnelles a été multipliée par 4 en vingt ans. Entre 2009 et 2018, au sein du CAC 40, les versements aux actionnaires ont augmenté de 70 % pour une hausse de 20 % des salaires. Face à l'augmentation des inégalités, Macron et son gouvernement sont indécents, en accentuant encore plus les inégalités. Leur arrogance les met au dessus de nos institutions puisqu'ils gouvernent sans complexe sans majorité en abusant du 49.3 sur les textes de loi les plus importants pour notre pays.

155

Ce sont ces choix ultra-libéraux qui font monter les partis d'extrême droite, comme en Italie ou en Suède. Et Macron ne semble pas avoir tiré les leçons des dernières élections présidentielles et législatives en n'entendant pas le mécontentement des citoyens et citoyennes. L'inaction climatique est scandaleuse. Malgré la canicule, les incendies de cet été, le gouvernement ne change pas de cap, la loi de finances 2023 démontre l'absence de stratégie globale de rupture environnementale.

L'explosion de la colère a été le projet de réforme des retraites, présenté le 10 janvier dernier, passant à 64 ans l'âge légal de départ et à 43 annuités le seuil pour un taux plein. Des mobilisations exceptionnelles, qu'on n'avait pas revues dans notre pays depuis 1995, ont mis en grève et dans la rue plus de 3 millions et demi de manifestants et manifestantes sur 12 journées d'appel confédérales interpro. Le projet de réforme des retraites du gouvernement était rejeté par 69% des actifs et actives.

Pendant ces périodes de lutte, les sondages d'opinion et la syndicalisation démontrent une nette tendance favorable à la CGT. Ainsi, ce sont 22 509 adhésions fermes qui ont été enregistrées depuis le 1^{er} janvier 2023 : salariés et salariées, privés et privées d'emploi, retraités et retraitées, dont plus de 35 % âgées de moins de 35 ans. La CGT enregistre son plus grand nombre d'adhésions au cours des premiers mois de l'année. Même en remontant jusqu'en 2009, on ne retrouve pas un tel rythme dans l'arrivée de nouvelles et nouveaux adhérents et adhérentes à la CGT, dépassant ainsi le réalisé de 2010 avec 15.391 adhésions enregistrées. De date à date c'est 200 % du réalisé 2022 !

Un dernier élément important dans l'histoire récente est le 53^{ème} Congrès Confédéral, qui s'est tenu du 27 au 31 avril 2023. Ce Congrès, dans un climat social intense de luttes, a été marqué par des interventions violentes de camarades, qui ont mis en plein jour des différences de fond importantes sur nos revendications et sur notre organisation. Ces difficultés et ces différences d'analyse ne doivent pourtant pas faire oublier la raison première de notre militantisme à la CGT : la transformation de la société et l'amélioration des droits des travailleurs et travailleuses. C'est dans le but de sortir de nos oppositions qu'une nouvelle Direction a été choisie autour de Sophie Binet, pour apaiser les tensions et œuvrer au rassemblement face à un patronat, lui, bien uni et solidaire.

Ces éléments de contexte sont posés pour éclairer le bilan de l'US CGT Intérieur pendant cette période, car nous ne sommes pas déconnectés et déconnectées, bien au contraire, des réalités sociales qui nous imposent un calendrier et des contraintes qui favorisent parfois, mais le plus souvent nuisent, à notre activité.

1- L'ACTIVITÉ SYNDICALE DE L'US

Le Congrès de 2019 a transformé la CGT USPATMI en Union Syndicale CGT Intérieur. Le document d'orientation débattu et voté par les délégués et déléguées a rappelé les priorités de notre Union :

L'Union CGT Intérieur est un outil national syndical qui permet de représenter l'ensemble des camarades adhérents à ce réseau devant le ministre de l'intérieur et ses représentants en administration centrale.

L'Union CGT Intérieur est également un outil qui sert à décharger les acteurs locaux dans leurs activités. C'est ainsi à ce niveau que sont rédigés les tracts, messages, notes syndicales et journal d'information syndicale (DEBOUT !) à caractère national. Cette presse est mise à disposition des acteurs locaux qui peuvent modifier ces derniers en fonction des éléments locaux.

L'Union CGT Intérieur est également chargée de communiquer au niveau national sur tout ce qui concerne les périmètres du ministère de l'intérieur, dans toutes ses composantes afin de réagir par rapport aux phénomènes d'actualité ou de présenter les revendications spécifiques ou transversales de notre ministère.

L'Union CGT Intérieur est un outil juridique qui permet d'ester en justice. Ceci permet de créer un outil chargé de faire jurisprudence si cela est nécessaire, d'intervenir directement auprès des secrétaires généraux de préfecture ou bien de fournir la veille juridique en alimentant les camarades d'argumentaires.

210 Enfin, l'Union CGT Intérieur est chargée d'organiser la cohérence du réseau en prenant en compte les demandes de tous et toutes, d'en tirer la synthèse, mais également en incitant à la création de syndicats, en encourageant la syndicalisation, et en contactant régulièrement les acteurs locaux afin de faire vivre un réel réseau national. Dans ce rôle, l'Union CGT Intérieur est également en charge de recenser les candidatures aux différentes élections et de réaliser le travail au niveau national pour les élections professionnelles.

215 • **La représentation nationale**

A peine quatre mois après le Congrès, la pays était confiné et soumis à d'absurdes règles d'autorisations de déplacement. Lors de cette période, l'Union CGT Intérieur a été « admise » par le secrétaire général du ministère, à participer aux réunions hebdomadaires en visio. Bien sûr, nous ne passions qu'en dernier, soit le vendredi autour de 18h, après des échanges creux mais longs avec les syndicats majoritaires. L'Union CGT Intérieur a sollicité le réseau avant chaque réunion afin de nourrir notre expression des besoins et revendicative. Nous avons ainsi pu dénoncer les insuffisances des mesures sanitaires, les conditions dégradées de télétravail, l'attribution des primes exceptionnelles, la question des ASA, le maintien des projets de réorganisation comme le SGCD, qui aurait dû être stoppé et non reporté et livrer une bataille contre le vol de RTT pour les agents et agentes confinées et une autre pour prendre en compte les frais de repas. Des comptes-rendus ont été faits de ces réunions et envoyés au réseau. Lors de ses interventions, l'Union CGT Intérieur a pu exprimer sans filtre ses positions et ses revendications, un langage nouveau face aux autres organisations maisons.

230 Suite au déconfinement, ces réunions ont été interrompues et les organisations syndicales ont vite exigé de nous écarter, mettant en avant notre absence de représentativité. Malgré tout, notre Union syndicale a continué à s'exprimer et a écrit de nombreux courriers au SG du ministère : sur les violences conjugales pendant le confinement, sur l'organisation de CAPL informelles d'avancement en 2020, sur la diffusion de noms des agents et agentes du SGCD sur les RAA de préfecture, sur la demande de chèques déjeuner, sur les incidences de la mise en place des SGCD, sur l'organisation des élections politiques et l'envoi de la propagande. Nous avons également envoyé un courrier au sujet d'une erreur figurant sur le guide du 235 Compte épargne temps 2022 : celui-ci mentionnait que la prise de jours de CET minorait les droits à RTT, ce qui est scandaleux. Or le guide du CET 2023 a fait disparaître cette disposition, nous donnant ainsi raison.

240 Depuis une décision de notre Commission exécutive du 2 février 2022, nous envoyons tous les mois un préavis de grève au ministre de l'intérieur, qui balaie l'ensemble de nos revendications, adaptées en fonction de l'actualité.

245 Un zoom particulier doit être fait sur notre contribution au Beauvau de la Sécurité, consultation lancée en février 2021 par le ministre de l'intérieur, qui a juste oublié de nous y inviter, ne retenant encore une fois que les OS représentées en CTM. Comme nous avons des choses à dire sur le sujet, nous avons travaillé en interne à une contribution, en faisant participer notre réseau, qui a donné lieu à un document de 20 pages, très complet. La mise en commun par l'UFSE des contributions de l'Union CGT Intérieur. et de la CGT Police, dont certaines orientations n'étaient pas compatibles, a été compliquée et le document n'a été finalisé que fin juillet 2021. Nous avons communiqué sur le résultat final.

250 L'Union CGT Intérieur a pleinement participé à l'élaboration du Plan d'action pour l'égalité professionnelle 2021-2023, que nous avons signé en raison de l'intégration de plusieurs de nos propositions dans ce Plan.

255 L'Union CGT Intérieur a demandé à plusieurs reprises à rencontrer le secrétaire général du ministère. Il a donné suite à notre demande trois fois. D'abord en septembre 2020, a eu lieu une réunion de présentation suite à l'arrivée du nouveau secrétaire général, J.A. Albertini, puis en mai 2022 et enfin à l'arrivée du nouveau secrétaire général D. Martin, en avril 2023. Ces rencontres sont l'occasion de nous présenter et surtout de faire remonter l'expression de nos syndiqués et syndiquées et nos revendications. Nous n'en attendons rien. Nous avons pu noter toutefois que, face à la menace d'une grève du SGAMI-Sud suite à un grave dysfonctionnement interne, des mesures avaient été prises immédiatement pour régler le problème.

260 Nous avons également contribué à la mission IGA sur le télétravail en décembre 2020 et été auditionnés par l'IGA en mars 2023 sur les SGCD.

Enfin, il faut noter que l'Union CGT Intérieur. a été auditionnée à plusieurs reprises par des parlementaires. La sénatrice Isabelle Briquet nous a reçus et entendus sur son rapport sur la mission ATE (précisément CERT et PPNG) en septembre 2021, pour son rapport (qui a fait date) sur les SGCD en mai 2022 ainsi que sur l'ATE en octobre 2022. Nous avons été également reçus par la sénatrice Cathy Apourceau-Poly en février 2022 sur les réformes de l'État, le député Ugo Bernalicis en septembre 2022 sur l'accès des usagers aux services de l'État, le sénateur Guy Bennaroche sur les juridictions administratives et financières en octobre 2022, la sénatrice Cécile Cukierman sur les SGCD et la réorganisation des sous-préfectures, en octobre 2022.

- **Les outils nationaux pour le réseau**

270 L'Union CGT Intérieur a produit différents outils pour alimenter le réseau national : analyses, journal Debout, tracts et notes.

Tout d'abord, le journal Debout est pensé pour apporter des informations sur l'actualité du MI, avec quelques analyses, des pistes de réflexion aussi. Des numéros spéciaux sont sortis sur la crise sanitaire, sur les élections professionnelles, sur la réforme des retraites. Ce journal se nourrit aussi des articles proposés par les camarades du bureau et de la CE nationale. Nous avons essayé d'y introduire des situations concrètes locales pour le rendre plus vivant et mettre en lumière l'absurdité que peut atteindre notre administration. Le journal paraît tous les trois mois sous format livret A3 recto-verso, avec parfois des articles en complément qu'on peut insérer dedans. Des sujets d'éducation populaire ont été aussi proposés, comme celui sur la Commune de Paris.

280 Ensuite, en fonction de l'actualité et de l'inspiration des camarades, nous proposons des tracts nationaux sur des sujets qui intéressent collectivement nos syndiqués et syndiquées (avantage spécifique ancienneté – dégel du point d'indice...). Un tract qui a beaucoup circulé et fait sourire : le SGCD, c'est pas ouf, c'est plouf ! en octobre 2020. Mais aussi notre must « pas une minute de plus » en septembre 2021.

Enfin, nous produisons également des notes destinées à faire une synthèse sur un sujet d'actualité. Par exemple, pendant la crise sanitaire et le premier confinement, en mai 2020, nous avons rédigé une note sur les positions administratives des agents et agentes pour essayer d'éclairer un peu nos collègues qui étaient perdus dans les nébuleuses administratives. Une note sur le télétravail produite en décembre 2020 avait pour but de donner des éléments de réflexion aux camarades en responsabilité dans les syndicats afin d'aborder cette question de façon objective avec les agents et agentes demandeuses. Une note sur les SGCD avait été diffusée en avril 2021 à destination des nos représentants et représentantes du personnel. Plus récemment, une note sur les CSA (amendements au règlement intérieur et droit syndical) a été proposée aux syndicats en mars 2023 pour armer les nouveaux et nouvelles élus.

Des notes peuvent être également envoyées pour information. Ainsi la note sur l'unité du contre-discours républicain, l'UCDR, a été présentée et envoyée en mai 2021 aux élus et élues que nous avons rencontrés, pour les informer sur la création de ce service. La note sur le refus du bénéfice du concours a été rédigée à destination de l'UFSE, afin de les sensibiliser et d'étendre cette revendication à l'ensemble des administrations de l'État.

En mai 2022, après un débat très nourri sur l'extrême droite et ses dangers sur le monde du travail, nous avons décidé en CEN d'adhérer au réseau VISA (vigilance syndicale antifasciste). Un camarade participe aux réunions de ce réseau. Cela permet d'avoir des informations, de la documentation pour mieux aborder ce sujet avec les agents et agentes, mais aussi ouvre la possibilité de formations.

- **La communication**

L'Union CGT Intérieur a également pour mission de communiquer à l'ensemble du réseau, c'est à dire nos syndicats, nos syndiqués et syndiquées isolées, nos sympathisants et sympathisantes, les autres organisations CGT du MI, la Fédération, la Confédération et pour certaines productions, à l'ensemble des Uds et Fédés.

Nous envoyons bien sûr nos tracts, courriers et notes syndicales.

Nous relayons aussi les informations envoyées par l'administration, et notamment l'administration Centrale, qui concernent l'ensemble des agents et agentes du MI. Cet envoi n'est jamais brut, mais

310 toujours accompagné d'une analyse CGT, qui permet aux lecteurs de prendre un peu de distance et de comprendre les enjeux de l'information transmise.

Enfin, nous relayons également les informations de notre Fédération et de la Confédération.

Par ailleurs, l'Union CGT Intérieur anime un site internet, hébergé sur la plateforme gratuite référence syndicale de la CGT, qui, hélas, ne peut pas en modifier le nom. Il continue donc à s'intituler CGT
315 USPATMI. Nous avons jusqu'à présent refusé de payer un autre hébergement. Il a été refondu il y a plusieurs mois et est régulièrement mis à jour.

Dans le cadre de la préparation des élections professionnelles, il est apparu nécessaire de créer une page Facebook CGT INTÉRIEUR. Elle est régulièrement alimentée, des messages envoyés par mél mais également de l'actualité des syndicats (initiatives, réunions, actions...) et des visites de terrain, dans le
320 but de faire connaître notre organisation auprès des agents et agentes du MI. La publication qui a eu jusqu'à présent le plus de succès est celle concernant le piquet de grève du SGAMI-Sud.

- **L'outil juridique**

L'Union CGT Intérieur a mis en place un secrétariat juridique dès 2013 afin d'assurer une veille juridique, de répondre aux sollicitations des syndiqués et syndiquées et de façon plus générale, des agents et
325 agentes qui nous sollicitaient, de proposer des notes et d'aider à rédiger si besoin des recours.

Le développement de cette activité avait soulevé des questions, débattues lors du dernier Congrès, afin de répondre au mieux à ce mandat chronophage et à portée uniquement individuelle. Une convention avec une avocate avait été signée afin de lui confier certains dossiers trop complexes.

Le partenariat avec cette avocate a cependant dû être stoppé : suite à une erreur d'appréciation, elle s'était
330 auto-saisie d'un recours et en réclamait le paiement ; de même, elle n'avait pas répondu à des questions ou demandes d'avis dans certains dossiers alors qu'il avait été convenu qu'elle le ferait. Il a donc été décidé en CEN en 2022 de mettre fin à cette convention.

L'activité juridique a été diverse : toujours beaucoup de questions au moment des temps forts du calendrier administratif : entretien professionnel, CIA, avancements, mobilité. Des refus inexpliqués sont
335 mal vécus par des agents et agentes, comme des refus de congés, de formation, de télétravail, de revalorisation IFSE, de détachement. Nous sommes souvent confrontés à des accidents de la vie : maladie ou accidents professionnels, inaptitudes. De plus en plus de situations de souffrance au travail sont remontées, qui conduisent parfois à des dépôts de plainte, à des demandes de protection fonctionnelle, à des actions pour harcèlement moral. Les contractuels et contractuelles aussi nous sollicitent sur leurs
340 droits.

Il avait été décidé en CEN de faire moins de suivis juridiques individuels. En effet, nous observons que les agents et agentes nous contactent en bout de chaîne, quand ils ont essayé tous les leviers (et parfois les autres syndicats aussi), qu'il s'agit de rattraper des situations administratives inextricables qui nécessiteront un temps de travail que nous n'avons pas.

345 Nous sommes très sollicités par les syndicats, notamment les plus récents, sur des atteintes aux droits syndicaux auxquelles il faut la plupart du temps répondre dans l'urgence. Nous essayons de nous rendre disponibles au maximum pour eux.

Ce mandat est exercé par plusieurs membres du bureau.

Une victoire à signaler : l'obtention de l'avantage spécifique ancienneté pour l'ensemble des agents et
350 agentes de la préfecture des Pyrénées-Orientales (après un bras de fer de plus de 2 ans de la CGT locale et des recours déposés au SGAMI-Sud pour les techniques et SIC). Nous avons communiqué sur cette victoire et l'Union CGT Intérieur 93 s'est emparée de cette victoire et a réussi à faire appliquer ces dispositions pour l'ensemble des agents et agentes sur les sites concernés.

Autre victoire, individuelle celle-la : le TA de Paris a validé le droit à congés bonifiés de notre camarade
355 réunionnais travaillant en AC, et nous lui souhaitons de très bonnes vacances !

- **La syndicalisation**

La principale raison d'exister de l'Union CGT Intérieur est l'animation du réseau. Cela passe par la réponse aux nombreuses sollicitations téléphoniques que nous recevons de la part d'agents et d'agentes,

360 par la communication d'informations à ces agents et agentes, par leur syndicalisation, par l'organisation de ces agents et agentes en sections ou syndicats, par l'aide continue que nous leur apportons.

Le mandat à l'orga est passionnant et essentiel pour toute structure. Il exige une connaissance très fine de notre administration, de nos contacts, de nos syndiqués et syndiquées, de nos syndicats et des autres organisations CGT du MI ou ailleurs. Ce mandat est aussi très prenant, voire épuisant.

365 Prenant acte des résultats des élections professionnelles de 2018, nous avons décidé collectivement d'un plan d'action à mener sur les 4 années, en ciblant des préfectures de région ou de département. Nous avons d'ailleurs associé à ce travail la CGT SIC.

Il s'agit d'un travail nécessairement de terrain, qui nécessite un échange, qu'on ne peut absolument pas remplacer par un envoi de mél, un appel ou même une réunion en visio.

370 Il faut avoir conscience que ces déplacements sur le terrain ne sont pas des visites touristiques. Les journées sont très denses, fatigantes : on tracte dans tous les locaux pour se montrer aux agents et agentes, les inviter à la HMI, on tient celle-ci entre midi et deux en sautant un repas, on a parfois un entretien en suivant avec le préfet ou le SG, on finit par une rencontre avec l'interpro locale pour se faire connaître. Une collègue qui nous avait accompagnés lors de la traversée de la Corse en novembre nous avait assurée être lessivée et être heureuse de retourner au travail après ces deux jours intenses.

375 Nous avons démarré le mandat fin 2019 par la mobilisation contre la réforme des retraites, ce qui a réduit d'entrée nos capacités de déplacement, la lutte étant bien sûr prioritaire. Nous avons pu programmer un 1^{er} déplacement à Nancy en mars 2020. Nous avons des isolés et isolées sur place qui nous avaient sollicités et un représentant SIC proche. La visite a été intéressante, le terreau local plutôt favorable à la CGT historiquement, nous avons eu quelques participants et participantes à la HMI. Toutefois le camarade intéressé pour monter une section s'est dégonflé rapidement.

380 La suite...ce fut une interruption non volontaire due à la crise sanitaire, de notre activité de terrain.

Nous avons tout de même pu réaliser une partie de notre feuille de route jusqu'à cette année.

385 Le bilan de notre syndicalisation ressemble à celui relevé au niveau confédéral : des adhésions mais aussi des départs. Des départs liés aux mobilités ou à la retraite, et un vrai travail de suivi syndical doit être mis en place, qui n'avait pas été fait systématiquement jusqu'à présent. On remarque aussi que des syndicats historiques, comme le 31, ont du mal à assurer une continuité syndicale. Dans le cas du 31, il s'agit d'une volonté délibérée de clôturer la CGT en préfecture de Haute-Garonne, celle-ci ne pouvant survivre selon eux au départ des deux militants historiques. La CGT préfecture du 07 a aussi connu des difficultés au départ des deux camarades mais ont pu assurer cette continuité. La CGT préfecture du 13 est également en sursis, mais n'a pas disparu, les camarades cherchant à réanimer le syndicat. Concernant le syndicat de la CGT préfecture 60, nous ne savons pas s'il existe encore. Enfin, le syndicat préfecture 77 a décidé de se dissoudre. Ce syndicat avait connu de telles difficultés à sa création, tenant à un acharnement de l'administration à le détruire et à casser ses représentants, et, malgré tous nos efforts et multiples déplacements, nous n'avons pas pu ou su apporter l'aide dont les camarades auraient eu besoin. C'est un échec, bien sûr, mais qui doit nous servir d'expérience.

390 D'un autre côté, le nombre d'adhésions a augmenté, renforçant les syndicats existants, comme le SGAMI-Sud, l'AC, le CNAPS, le 02, le 43, le 66, le 93, le 974. Nous avons également participé à la création de l'Union CGT Intérieur 82 et ceux du 23 et du 71 sont envisagés.

400 Au-delà des syndicats et des syndiqués et syndiquées, le travail d'orga nécessite de tenir à jour les coordonnées des sympathisants et sympathisantes et des agents et agentes que nous avons pu aider à un moment, dans le but d'avoir une base de données précise pour la préparation des élections professionnelles, tant pour constituer le maximum de listes possibles, que pour l'envoi de propagande.

405 Nous sommes partis de très loin dans ce travail de connaissance de nos forces, chaque responsable à l'orga améliorant un peu plus le fonctionnement et nous ne pouvons que saluer le travail déjà réalisé, même s'il n'est pas parfait, car chaque camarade qui l'a mené, en apportant sa contribution, a fait comme il a pu et en s'y investissant.

- **Les élections professionnelles**

410 Face au statu quo depuis les dernières élections, l'UFSE a décidé de réunir les différentes organisations CGT du MI afin de préparer ensemble les élections. Seul problème, et de taille : la première réunion préparatoire aux élections n'a eu lieu que le 2 septembre. Un des points d'achoppement a été la question du rapprochement avec la FSU MI en vue d'une liste unique, comme c'était le cas dans d'autres ministères. Nous avons commencé des discussions préalables avec la FSU MI et SUD Intérieur depuis le

415 mois de mai et, même si leurs exigences étaient encore trop élevées, cela semblait bien parti pour la FSU, dont le cahier revendicatif était très compatible avec le nôtre. Notre CEN du mois de septembre s'était exprimée sur le sujet par un vote, dont voila le détail : poursuite du travail de rapprochement avec la FSU et Sud (13 pour ; 6 abstentions) ; poursuite du travail avec les autres composantes CGT au MI pour une liste unitaire (14 pour ; 2 abstentions ; 3 contre). Le rapprochement avec la FSU est par ailleurs dans les

420 orientations confédérales. La CGT police a pourtant mis son veto à ce rapprochement, suivie bien sûr par la CGT SIC. L'UFSE n'a pas voulu les contrer, considérant qu'il y avait une majorité contre cette proposition, bien que notre Union représentât plus de 20 syndicats et non 1 seul.... Au regard de ces éléments, et alors que le dépôt des listes était déjà ouvert depuis le 3 octobre, une consultation par mél a été proposée le 4 octobre aux membres de la CEN, toujours sur la base du mandat voté en CEN en

425 septembre, pour savoir si la CEN acceptait la composition de liste au CSAM proposée par l'Ufse, avec la présentation de la répartition par composantes CGT au MI. La proposition a été votée à la majorité des exprimés. La poursuite de la préparation des élections a été tout aussi compliquée, notamment pour l'élaboration de la profession de foi ou la mise en commun des listes.

Comme si cela ne suffisait pas, l'organisation des élections professionnelles par le ministère de l'intérieur

430 a été lamentable : non respect des délais (instruction envoyée tardivement), mauvaise gestion des notices et mots de passe, listes incomplètes ou comportant de nombreuses erreurs, peu de corrections de ces listes, assistance pas assez fournie en personnel pour répondre, problèmes de réassorts, pré-scelllements reportés... Le plus scandaleux a été la « tolérance » affichée par le MI d'un écart de 25 % entre les listes réelles et celles affichées. Certains écarts ont été supérieurs à 25 %, jusqu'à 38 %. C'était inadmissible et,

435 comme l'a fait la CGT des DDI pour leurs scrutins, nous avons réclamé un vote à l'urne. Mais il faut savoir que la CGT des DDI a été suivie dans sa demande par d'autres organisations syndicales, contrairement à l'Union CGT Intérieur qui, malgré ses efforts, n'a pas été rejointe par d'autres OS qui avaient certainement un intérêt à ne pas voter à l'urne.

440 La question des recours s'est posée, cela a été fait en Guyane et certains scrutins en DDI. Un référé liberté, un référé suspension et un recours en annulation ont été déposés. Le Conseil d'État a rejeté les référés, pour des raisons manifestement politiques (ne pas bloquer la mise en place des CSA).

Nous avons relevé que la participation a reculé par rapport à 2018 de 6 points. Au MI, la participation

445 était importante en 2018, elle est en baisse en 2022 à 76 %. Sur le secteur de la police nationale, elle reste cependant très forte (on atteint des seuils de 97 % de participation sur certains scrutins) mais recule hors police (moins 15/20 points). Les difficultés pour voter expliquent en partie ces résultats.

Au total, il y a eu 136 000 suffrages exprimés au CSAM, dont 67 000 pour Alliance, 47 000 FO, 11 000

450 CFDT donc 126 000 pour les 3 premières OS. Les 10 000 voix restantes ont été réparties entre 4500 France police (4500), puis la CGT (2600), FPIP (1400), CFTC (537), SUD (508), Propolice (318), FSU (246), SAPNSC (189).

La CGT est donc 5ème organisation syndicale au ministère de l'intérieur, comme dans l'ensemble de la

455 fonction publique d'État avec 11 % des voix.

Pour rappel, un petit historique des résultats de la CGT aux élections au MI :

2010 0,4 %
2014 3,39 %
460 2018 2,7 %
2022 1,93 %

Petite nuance à ces résultats : il faut prendre en compte le corps électoral, et notamment la réduction de la part des préfectures alors qu'au contraire, les effectifs de la police ne cessent d'augmenter.

465

Les résultats pour la CGT au ministère de l'intérieur en 2022 :

- 24 CSA de proximité : CSA de l'Ain, l'Aisne, l'Ardèche, l'Aube, la Haute-Corse, la Creuse, la Haute-Loire, l'Orne, les Pyrénées-Orientales, le Rhône, la Saône-et-Loire, le Tarn-et-Garonne, la Vienne, la Seine-Saint-Denis, la Guyane, La Réunion ; ainsi que sur les CSA de l'administration centrale, de la préfecture de police de Paris, du SGAMI-Sud, du Sgami Ouest, du Sgami Est, du CNAPS, de LADOM 1er collège, de l'OFPRA.

470

La CGT est également représentative sur les scrutins des contractuels en commission consultative paritaire (CCP) SG Administration centrale, CCP SG Services déconcentrés, CCP LADOM, CCP OFPRA. Soit 4 CCP.

475

Concernant les CAP, la CGT a des élus et élues en CAPN A Technique, CAPL B Technique Sgami Est, CAP Attachés OFPRA, CAP Adjointes administratifs Préfecture de police de Paris (PP), CAP SA PP, CAP A PP, CAP C Technique PP, CAP B Technique PP, CAPL Attachés La Réunion.

480

Donc la CGT a obtenu au moins un siège sur 37 scrutins.

Nous pouvons nous réjouir de cette progression, ainsi que des votes aux scrutins locaux. On peut citer en exemple motivant la CGT SGAMI-Sud qui a décroché 2 sièges au CSA avec près de 22 % et celui de l'Union CGT Intérieur 43 qui a obtenu 3 sièges, ratant le 4ème de peu, avec 64 %. Ces deux syndicats ont fait un remarquable travail de terrain, associant les collègues à leur cahier revendicatif, en proposant des actions, en luttant dans les instances, dans les services et dans la rue quand il le fallait.

485

Rappelons les résultats au niveau de la police nationale :

490

CSA PN IDF 74 voix, 0,39 %

CSA PN Var 13 voix

CSA de réseau PN 448 voix

Le % des SIC n'est pas quantifiable, car ils sont mélangés dans les scrutins aux administratifs et/ou techniques.

495

Le bilan des élections est donc à relativiser, au regard du fiasco du service élections de l'administration, des difficultés entre les organisations CGT du MI, et de la fragilité de notre bureau suite aux démissions récentes (cf supra).

500

Bien sûr, ce résultat est très décevant, nous ne le nions pas et l'assumons totalement. Mais il faut aussi en tirer les leçons. Et voir les côtés positifs : notre progression en terme de présence sur les scrutins et de sièges. Là où la CGT est présente, elle fait des voix et se renforce.

505

2- LA VIE SYNDICALE ET LES RELATIONS AVEC LES AUTRES COMPOSANTES

- **La vie syndicale**

La vie syndicale, ou démocratie syndicale, concerne le fonctionnement de notre Union en interne et les relations entre les différents niveaux de cette Union.

510

L'Union CGT Intérieur est une Union de syndicats. Lors du Congrès de Villeneuve-Saint-Denis, la création d'une Union CGT Intérieur a été actée sur la base des principes suivants :

- collégialité: l'Union CGT Intérieur reconnaît et respecte chacune de ses composantes ;
- 515 - subsidiarité : les dirigeants et dirigeantes de l'Union CGT Intérieur ont en charge la cohérence politique de la CGT au ministère de l'intérieur. Afin de conserver le travail revendicatif propre à chaque spécificité professionnelle du ministère de l'intérieur, l'Union CGT Intérieur se dote de collectifs nationaux chargés de ce travail, en lien avec la direction de l'Union ;
- l'Union CGT Intérieur se dote d'un outil d'action souple et évolutif. Elle est constituée en une union de
520 syndicats d'établissements ou de structures professionnelles (Ofpra, Ladam, Centrale, PP...) ainsi que de syndicats territoriaux. Le principe d'implantation est le niveau départemental. Le niveau d'implantation est par défaut celui défini par l'aire territoriale du comité technique de proximité. Ces syndicats sont composés des agents et agentes du ministère de l'intérieur affectées dans les territoires correspondants, quel que soit leur métier (police, préfecture, sic...).
- 525 Ce choix a pour objectif de permettre de rassembler dans des syndicats tous les agents syndiqués, aujourd'hui trop peu nombreux dans nombre de territoires. Cette structuration permettra aussi de faciliter le suivi des syndiqués et syndiquées dans les cas de mutations ou de départs en retraite. Elle s'appuiera sur les implantations actuelles et permettra un développement sur la base des syndiqués et syndiquées isolées des différentes organisations.
- 530 La constitution de l'Union CGT Intérieur doit conduire à l'unité de la CGT au ministère de l'intérieur pour mener ensemble les luttes de la double besogne à laquelle chaque militant et militante CGT doit s'atteler.
- L'Union CGT Intérieur regroupe donc un ensemble de syndicats de territoire ou professionnels. La structure de base est le syndicat et l'objectif reste d'en créer de nouveaux. Le passage par la création
535 d'une section syndicale peut être une option. En effet, des camarades peuvent ne pas se sentir prêt à s'organiser administrativement et à déposer des statuts, alors qu'ils ont envie de développer une activité CGT dans leur collectif de travail. C'est tout à fait compréhensible et la section peut être épaulée à ce stade par un syndicat existant. Mais le but reste bien sûr d'arriver à la création d'un syndicat autonome.
- La démocratie syndicale propre à nos statuts confédéraux doit se retrouver à chaque niveau de structures.
540 Les syndiqués et syndiquées doivent pouvoir être acteurs et actrices dans leur syndicat, considérées sur un pied d'égalité, libres de parler, appelées régulièrement à venir s'exprimer, se positionner. Se syndiquer est un droit, mais participer à la vie et au fonctionnement de la CGT aussi. En se syndiquant, on ouvre des droits pour s'investir et devenir actif : droit à la formation syndicale, droit de recevoir de l'information. La qualité de vie syndicale doit être prise en compte pour permettre le développement du syndicat afin
545 que chacun et chacune s'y retrouve. Cela signifie concrètement assurer un suivi des syndiqués et syndiquées, tenir des Congrès, des AG et des réunions statutaires, collecter et reverser les cotisations, présenter une liste aux élections professionnelles, renforcer la formation syndicale, aider à la prise de responsabilités.
- L'Union CGT Intérieur a aussi pour rôle d'aider les syndicats à mettre en place une vie syndicale
550 dynamique. Sans s'immiscer bien sûr dans leur fonctionnement interne. Aussi l'Union CGT Intérieur a-t-elle voté l'intégration des syndicats dans le Cogitiel afin que chaque syndiqué et syndiquée reçoive la presse syndicale confédérale. Cette mise en place de Cogitiel a rencontré des difficultés mais elle est en cours. De même, l'Union CGT Intérieur propose une aide pour le versement des cotisations. Nous avons également proposé des formations à destination des responsables de syndicats. Un des regrets de ce
555 mandat est de ne pas avoir pu en proposer d'autres. La raison principale a été bien sûr la crise sanitaire qui a mis un frein à de nombreux déplacements, mais aussi le manque de moyens humains. Mais lors de nos déplacements d'orga en territoire, nous assurons une mini-formation sur la vie syndicale à nos organisations. Nous sommes évidemment aussi en support permanent pour toute question ou sollicitation. Nous participons également aux Assemblées générales, HMI, Congrès ou Commissions exécutives des
560 syndicats qui nous y invitent (AC, SGAMI-Sud, PP, 2B, 82, 93 etc).
- L'Union CGT Intérieur a pu aussi apporter une aide à des syndicats en lutte. Par exemple, la CGT Intérieur 43 avec l'interpro et l'US, a pu organiser un rassemblement en octobre 2022 devant la préfecture du Puy en Velay, suite à une situation grave de harcèlement d'agents et d'agentes, la CGT Intérieur 82 en janvier dernier aussi, sur une entrave syndicale. De même, l'Union CGT Intérieur a été un soutien lors du

565 piquet de grève tenu par les agents et agentes du SGAMI-Sud avec l'interpro, en mars 2023. Bravo à ces syndicats pour ces actions !

En dehors des syndicats de territoire, nous connaissons aussi des syndicats d'établissements. Pour l'instant, seul la CGT CNAPS est présente dans notre Union. La CGT CNAPS a d'abord commencé à fonctionner sous forme de section syndicale rattachée à la PP, puis a déposé ses statuts. Elle a déposé une
570 liste en 2018 puis en 2022 où elle a fait un score de 37 %. La CGT CNAPS est active, elle a écrit à plusieurs reprises au SG du MI, elle a fait partie d'une délégation en mai 2022 qui l'a rencontrée et fait remonter ses revendications propres.

La CGT de l'administration Centrale fait partie de notre Union. Ce n'est pas un syndicat de territoire puisque des services d'AC sont dispersés sur l'ensemble du territoire et qu'avec la démétropolisation en cours, cela va s'accroître. L'administration Centrale du MI concerne 5500 agents et agentes. La CGT AC
575 a été créée à l'automne 2018, elle a arraché un siège au CT, qu'elle a conforté en 2022 avec 13, 25 % des voix. Elle se développe avec fin 2022 45 syndiqués et syndiquées, qu'elle réunit régulièrement. Il faut souligner que la CGT de l'administration Centrale joue un rôle déterminant dans notre activité. En effet, elle est le relais des territoires auprès de l'administration centrale, permettant d'appuyer des dossiers, des
580 mobilités ou avancements. Le syndicat est l'interlocuteur des collègues du BAGES. Il est aussi destinataire des instructions et autres textes avant les autres.

Au sein de l'Union existe également un collectif rassemblant les assistantes sociales, co-animé par deux d'entre elles. Ce collectif se réunit régulièrement avec les assistantes sociales de la PP sur des sujets transversaux : télétravail, CIA, IFSE, prime Ségur, NBI, conditions de travail, éthique et déontologie,
585 sens du travail social... La perte de leur mandat en CAPN en 2018 ne les a pas empêchées d'œuvrer pour le réseau, d'intervenir et de militer pour l'amélioration des conditions de travail des assistantes sociales auprès de l'administration. Les sujets de mécontentement sont nombreux et concernent les revalorisations indemnitaires (IFSE/CIA/NBI), des continuités de service toujours trop importantes et longues, dues à des absences (maladie, vacance de poste, maternité, temps partiel...), des secteurs trop lourds sur
590 certaines régions, l'absence de remplacement ni de décharge pour les temps partiels, un manque crucial d'harmonisation des process au sein du réseau, des disparités et une cartographie inadaptée sur le plan territorial, l'absence d'évolution et de déroulement de carrière pour le réseau (aucune possibilité de mobilité ou reclassement vers la filière A administrative par ex), aucun plan de formation pour le réseau et un manque criant voire une absence de formation continue, supervision..., absence de revalorisation
595 catégorielle pour la filière technique contrairement à la filière administrative et pas d'application du Ségur pour les AS du MI.

Enfin, la place des retraités et retraitées et leur représentation dans notre Union se pose. En effet, la continuité syndicale doit permettre de proposer une activité syndicale aux syndiqués et syndiquées au moment de leur départ à la retraite. Or très peu de camarades gardent leur carte. La proposition de rester
600 syndiqué ou syndiquée doit être faite à chaque départ. Dans notre Commission exécutive nous avons fait le choix de proposer à une camarade récemment retraitée de rester dirigeante en portant la voix des retraités et retraitées au niveau national. Comme il n'y a pas de réseau, cela a été difficile pour elle mais elle participe au collectif de l'UFSE.

L'Union CGT Intérieur est structurée dans le but d'organiser le réseau de ses syndicats (et collectifs). Notre Direction nationale, la Commission exécutive (CEN), regroupe la plupart des secrétaires généraux de syndicats. Au départ constituée de 33 membres, sa composition a évolué, prenant en compte des mobilités, des raisons de santé, des démissions et a coopté de nouveaux membres. La tenue des commissions exécutives a été régulière pendant le mandat, en moyenne de 3 à 4 par an. Nous avons fait le choix de prendre un abonnement zoom et eu recours à la visio pour quelques unes, soit en période de
610 crise sanitaire, soit en raison des mobilisations et des difficultés de transports. C'est un outil parfois pratique mais qui peut s'avérer compliqué à gérer et qui ne permet pas toujours des échanges constructifs. A chaque CEN, nous avons abordé l'activité en territoire et les sujets transversaux. Nous avons soumis au vote tous les sujets qui concernaient des choix à faire, parfois même par mél quand une demande était urgente. Nous n'avons pas toujours fait de compte-rendu des décisions, c'est vrai, jusqu'à récemment
615 mais depuis décembre, nous avons pris l'habitude de rédiger et de transmettre des relevés de décisions, plus simples à rédiger quand on ne prend pas de notes sur toutes les interventions.

620 Le bureau national (BN) est l'organe qui impulse et qui met en pratique les décisions de la CEN. C'est aussi lui qui gère au quotidien l'Union dans tous ses aspects. Le BN était composé à l'issue du Congrès de 2018 de 9 camarades, chacun et chacune avec un mandat spécifique : le secrétaire général (SG), le secrétaire à la communication (SGA), le secrétaire à la politique syndicale (SGA), le secrétaire juridique (SGA), le trésorier, le trésorier adjoint, le secrétaire à la vie syndicale, la référente des AS, le référent de l'AC. Le secrétaire à la VS a dû prendre un congé de longue maladie et a démissionné de ses mandats pour s'occuper de sa santé. Il a été remplacé en janvier 2020 par un autre camarade. La tenue des réunions du BN a été très variable et dépend de l'intensité de l'activité, qui n'est pas toujours la même.

625 Depuis la crise sanitaire, les réunions de bureau se font essentiellement en visio, sauf si un déplacement pour une CEN ou autre, est prévu dans la foulée.

Au fil du temps, la référente des AS et le trésorier adjoint ont cessé de participer aux réunions du BN, pour des raisons familiales et professionnelles.

630 Suite aux élections professionnelles de 2018, le secrétaire général de l'Union CGT Intérieur a connu des périodes d'enchaînement de soucis de santé, qui se sont ajoutés au doute et à la fatigue liée à l'exercice de ce mandat dans des conditions de stress parfois difficiles à supporter. A plusieurs reprises, il avait informé la CEN de son désir d'arrêter son mandat. En septembre 2022, lors du bureau précédant la CEN, il a craqué nerveusement et a dû être arrêté quelques semaines. Suite à cet arrêt, il nous a informés, ainsi que l'UFSE, de sa décision de démissionner de son mandat de secrétaire général de l'Union CGT Intérieur.

635 Quelques semaines plus tard, le 5 octobre, par message via signal, le secrétaire adjoint à la politique syndicale annonçait sa démission du BN, ainsi que celle du trésorier adjoint, suite au vote de la CEN sur la composition de la liste au CSAM, choix dans lequel les camarades ne se retrouvaient pas.

Le BN s'est donc retrouvé le 6 octobre, en pleine période de dépôt des listes, réduit à 5 camarades, 2 SGA, le secrétaire à l'orga, le trésorier, le référent AC. Inutile de vous dire que la période a été très compliquée.

640 D'autant que le travail sur la liste commune CSAM n'avait pas été finalisé, loin de là, ni sur les CAPN et CAPL. Nous nous sommes aussi rendus compte à ce moment là que les listes de candidatures aux CAPL, voire à certains CSA locaux, n'avaient pas été préparées en amont et un gros coup de collier a été mis sur l'orga avant la date limite de dépôt le 20 octobre. Une camarade s'est particulièrement impliquée dans ce travail en urgence et a été d'une aide précieuse tant par la qualité que par la force de son travail et son

645 énergie.

Une fois l'urgence des élections passées, nous avons associé cette camarade au travail du BN et avons proposé qu'elle s'occupe de l'orga. Même si cette décision a été mal comprise alors (difficulté d'avoir des vrais échanges en visio...), elle était logique. Nous avons besoin aujourd'hui d'une organisation plus aboutie. Pour progresser, pour tenir une politique volontariste de syndicalisation, avec le peu de militants

650 que nous sommes, nous devons être plus efficaces. Pour cela, nous devons commencer par avoir un vrai travail de connaissance de nos bases puis à mettre en œuvre notre plan d'action de syndicalisation. C'est indispensable.

Le BN a été fortement secoué de ce qui s'est produit en septembre et octobre. Nous avons des liens affectifs forts qui ont été pour certains brisés. Nous avons dû évoluer, nous adapter, rester présents et

655 présentes pour les syndicats tout en nous démultipliant pour construire les listes, être participatifs et participatives aux auditions des sénateurs et sénatrices (c'était en pleine période budgétaire), être présents et présentes toutes les semaines à Paris au ministère, faire les campagnes sur le terrain...une période que chaque membre du bureau resté actif ne veut plus revivre.

660 Depuis les élections, nous avons donc essayé de mettre en place une nouvelle façon de fonctionner, encore plus démocratique, en rédigeant par exemple systématiquement un relevé de décisions des réunions de bureau. Nous avons travaillé à un plan d'actions que nous avons soumis à la CEN.

Sur la totalité du mandat, il a parfois été reproché au BN d'être insuffisamment transparent et de ne pas tenir au courant la CEN de ce qu'il se passait entre deux réunions, ni de faire des suivis des décisions. Là aussi, une évolution a eu lieu et désormais un point sur les suivis des décisions est effectué à chaque

665 CEN.

Les mandats nationaux sont très prenants. Ils sont d'autant plus difficiles à tenir que nous sommes représentants et représentantes du personnel CGT au ministère de l'intérieur, ce qui reste un vrai choc de culture et de valeurs.

- **Les relations avec la Fédération**

670 L'Union CGT Intérieur est affiliée directe à l'UFSE. Nous avons avec notre Fédération, depuis plusieurs années, des relations tendues qui s'étaient encore plus crispées lors du Congrès Fédéral de 2017 où la candidature à la CEF de notre secrétaire général n'avait pas été retenue. Notre référent fédéral nous manifestait une franche hostilité, refusant de nous donner accès à une adresse de messagerie cgt.fr ou de diffuser nos productions dans les envois fédéraux. La situation a heureusement évolué positivement lors
675 du Congrès de 2021. Nous avons proposé deux candidatures à la CEF qui ont été retenues et largement votées par le Congrès. Nos nouveaux référent et référentes ont été constructifs, nous avons pu mener quelques travaux en équipe, et même participé à des auditions ensemble (sénatrice – IGA). L'écoute et le respect semblent revenus. Nous avons également fait un gros travail collectif de saisie lors de la dernière ligne droite des élections professionnelles. Il faut noter aussi la participation financière de notre
680 Fédération aux élections, qui a été facilitée et nous l'en remercions.

Toutefois, tout n'est pas gagné, loin de là ! Ainsi nous demandons depuis des années la réactualisation des lignes cogetise qui ne prennent pas en compte la CGT de l'AC ou celle du SGAMI-Sud. Rien n'avance. Le pire c'est Cogitiel. Nous avons pris la décision en CEN de nous y inscrire, puisqu'il s'agit d'une orientation statutaire confédérale. Or, depuis, rien n'a été fait malgré plusieurs réunions avec les
685 camarades en charge de ce mandat. Nos syndiqués et syndiquées ne reçoivent donc toujours pas la presse confédérale et ne sont pas recensés par la Confédération comme adhérents et adhérentes. Il faut le dire, notre Fédération ne joue pas le rôle d'une vraie Fédération auprès des affiliés directs. Nous aurions besoin d'initiatives, de tracts, de matériel que nous n'avons pas, et nous sommes obligés de les produire nous-mêmes alors qu'ils concernent le champs de l'État. Cela s'est notamment ressenti au moment des
690 élections professionnelles où notre champs fédéral n'a pas vraiment été à la hauteur alors que les Fédérations des deux autres versants avaient produits beaucoup de tracts et matériels. Nous avons besoin d'outils, de supports, d'assistance (com, juridique, VS...).

Enfin, nous ne cachons pas notre frustration sur le peu de démocratie syndicale de notre Fédération. Nous sommes rarement sollicités pour valider des décisions qui pourtant relèveraient du vote des affiliés
695 directs. Nous constatons que les décisions importantes ne se prennent ni en CNF ni en CEF mais en bureau, ce qui n'est pas un fonctionnement démocratique. Nous souhaiterions une évolution du fonctionnement de notre Fédération. Celle-ci ne peut pas s'appuyer sur les affiliés directs qu'elle ne consulte pas ou dont elle ne respecte pas le mandat, pour justifier des prises de position. Ainsi, ce qu'il s'est produit au 53ème Congrès Confédéral est regrettable et nous le déplorons.

700 Au demeurant, des camarades de l'Union CGT Intérieur se sont engagés et travaillent dans les collectifs et branches d'activité revendicative (BAR) mises en place par l'Ufse. Ce qui permet de connaître des camarades, d'être connus d'eux et d'elles, et de travailler ensemble sur des sujets communs. Tout comme à travers le travail des camarades qui participent régulièrement aux réunions du Conseil national de l'Ufse.

705

- **Les relations avec les autres composantes**

Plusieurs raisons peuvent expliquer la situation actuelle de la CGT au ministère de l'intérieur :

- la situation de l'ex Fédération de la Police qui a lourdement pesé durant des années sur la possibilité de structuration CGT au ministère de l'intérieur ;
- 710 - l'absence ou la faiblesse d'implantation CGT dans des territoires et des établissements relevant du ministère de l'intérieur ;
- un contexte politique et administratif particulièrement lourd à vivre : si militer CGT n'est jamais facile, militer CGT au ministère de l'intérieur est toujours difficile ;
- l'absence d'un outil CGT unifié au ministère de l'intérieur

715 Lors des élections professionnelles de décembre 2018, chaque organisation CGT du MI, accords de Bercy
obligent, s'est rappelée que l'union lui est nécessaire et a validé la décision de créer un outil de
coordination, l'USIAOM-CGT. Doté de statuts très souples, cet appareil visait d'une part à assurer l'unité
720 de nos organisations dans le cadre de la campagne mais également à servir de base de discussion pour une
future unification des syndicats dans un outil commun l'année suivant les élections. Les élections passées,
nous avons abordé 2019 confiants et confiantes dans l'objectif de restructuration. Malheureusement, nous
avons vite constaté l'existence d'orientations divergentes quant à la déclinaison locale de la future union
syndicale (syndicats départementaux dont nous défendions l'idée, syndicat zonaux, syndicats nationaux
professionnels...). Nous pensions pouvoir en débattre fraternellement et parvenir au choix, dans le cadre
725 d'un congrès, d'unifier les organisations syndicales CGT du ministère de l'intérieur. Mais les blocages
ont perduré sous différentes formes durant cette année 2019. Souhaitant pour autant avancer et afin de
provoquer les discussions, le choix a été fait de proposer une évolution de l'USPATMI pour en faire la
CGT-Intérieur et ainsi servir de base au regroupement des organisations syndicales qui le souhaitent.
Nous avons tenté à de multiples reprises de réunir l'ensemble des protagonistes depuis 2020 mais les
réunions ont systématiquement été boycottées. On a vu les difficultés rencontrées lors des élections
730 professionnelles de 2022....

De toutes les raisons que l'on peut avancer pour expliquer la situation actuelle, c'est de l'absence d'union
pérenne que souffre le plus la CGT au ministère de l'intérieur. En effet, sauf à considérer que les résultats
aux élections professionnelles découlent d'actions ponctuelles tous les quatre ans, c'est le travail militant
de terrain, le travail de proximité avec les salariés et salariées qui permet de construire la confiance
735 nécessaire pour la syndicalisation et la représentativité électorale.

On ne va pas se le cacher : les autres organisations CGT du MI ne nous aiment pas. Nous espérons qu'un
changement à la tête de la CGT SIC pourrait faire évoluer ce sentiment mais il n'en est rien. Malgré nos
demandes, nous n'avons pas pu faire une seule réunion en présentiel pendant les élections, les autres les
refusant.

740 Mais quel dommage, et que de temps perdu depuis le dernier Congrès ! La CGT a essaimé dans les
SGAMI, remportant des sièges au SGAMI EST, au SGAMI OUEST en plus du SGAMI-Sud. Nous ne
pouvons que nous féliciter de ces résultats positifs mais pourquoi refuser de mettre en commun le travail,
de partager les questionnements, de préparer ensemble un cahier revendicatif commun aux SGAMI ?
C'est ce genre d'initiatives qui pourraient nous faire grandir et nous développer également.

745 Dans certains territoires, les administratifs et administratives, techniques, SIC travaillent ensemble depuis
longtemps. Ils se retrouvent sur les conditions de travail, d'emploi, de carrière, de salaire. Elles et ils
figurent parfois sur des listes communes, quand c'est possible statutairement, dans leur administration.
Elles et ils se retrouvent surtout dans la préparation des instances, dans les services et dans la rue en
manifestation où la seule étiquette CGT compte.

750 Dans les départements où un siège au CSA local a été obtenu, on ne doit pas faire de distinction selon le
corps auquel appartient la ou le tête de liste ! Quelle absurdité d'affirmer que si la tête de liste est SIC, le
CSA relève de la CGT SIC, sans prendre en compte que le reste de la liste est composée d'administratifs
ou d'administratives ! Ces querelles de clochers d'un autre temps n'ont plus lieu d'être, elles détruisent la
CGT ! Et à 1,93, on est sous le seuil du ridicule.

755 Dès lors, la nécessité apparaît de mettre en commun les forces de chacune des composantes CGT au
ministère de l'intérieur plutôt que de continuer à déplorer leurs manques par un cloisonnement stérile.

De même, de plus en plus de camarades issus des DDI travaillent maintenant au sein du ministère de
l'intérieur, et notamment dans les SGCD. Une difficulté apparue lors de la préparation des élections a été
le refus de mise en commun des tableaux d'orga par les organisations CGT des DDI.

760 Or, il n'est pas rare de découvrir qu'ici ou là existent des adhérents et adhérentes isolées qui pourraient
constituer un socle pour la constitution d'un syndicat, qu'une liste électorale aurait pu être déposée aux
élections si une information avait été mieux partagée, que des salariés et salariées n'ont pas été
syndiquées CGT par manque de coordination entre une composante CGT et une autre composante. Aux
dernières élections, une liste aurait par exemple pu être déposée à la PRIF si ce travail commun avait pu
765 être mis en place.

De façon plus générale, la mise en commun de nos tableaux d'orga paraît aujourd'hui indispensable. La réorganisation des services de l'État (OSE) est en phase d'expérimentation en Guyane. Tous les directeurs et directrices de service ont été remplacés par des sous-préfets ou sous-préfètes sous l'autorité du préfet. Tous les agents et agentes de l'État sont passés au ministère de l'intérieur. Cela leur a fait drôle. En dehors de l'ensemble des dysfonctionnements qui sont dénoncés au quotidien par les agents et agentes, le regroupement de l'ensemble des agents et agentes de l'État dans ce ministère, est devenu une réalité en Guyane. Or cette expérimentation a pour vocation à être étendue à l'ensemble de la métropole. Nous avons alerté sur ce risque depuis des années, sans être pris au sérieux. Au contraire, nous avons été considérés comme mégalomanes, comme si c'était nous, la petite CGT Intérieur, qui avions la volonté de faire ce regroupement administratif. Les camarades des autres administrations craignaient que nous ayons juste l'ambition de les absorber ! Mais elles et ils n'ont pas conscience que nous subissons, tout comme elles et eux, les réorganisations de l'État !

Aujourd'hui, la prise en compte du sérieux de cette alerte a évolué, vu l'expérimentation en Guyane. Et l'UFSE a changé de posture, affirmant « Il faut d'abord rappeler que la constitution de l'organisation de l'État en Guyane repose sur une « fusion-absorption » des services déconcentrés par le ministère de l'intérieur, services qui ont été constitués en nouvelles directions de préfecture et donc placés sous la décision directe du préfet. ». La réforme OSE peut donc être comparée à la réforme OTE en version XXL.

La CGT n'existait pas en préfecture de Guyane avant la réforme OSE. Mais la CGT de la DDTM si. Celle-ci s'est transformée en une sorte de CGT des services de l'État, s'adaptant à la réalité du territoire, et sans se poser de questions, a déposé une liste aux CSA et CAPL, qui ont été majoritaires. Le syndicat est en pleine progression.

Donc, au-delà même de la nécessaire union des organisations CGT au MI, c'est la question du travail commun avec les différentes organisations CGT de l'État qui se pose. Sans volonté d'hégémonie ni de fusion. Simplement d'organisation dans le but d'une progression collective de la CGT.

« Pourquoi vouloir dès maintenant nous montrer si intelligents quand nous pourrions tout juste être un petit peu moins bêtes » Bertold Brecht

« Le présent est fait de luttes, l'avenir nous appartient » Che Guevara

Vive le Vème Congrès de l'Union des syndicats CGT Intérieur !

Et vive la CGT !